



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 4075

Texte de la question

M. Alain Vidalies expose à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité la proposition qui lui a été suggérée de création d'un ordre national de la profession d'infirmier. Au moment où le système de santé de notre pays connaît de profondes mutations, il apparaît qu'une profession infirmière forte et bien représentée serait un partenaire plus efficace pour les pouvoirs publics. En conséquence, il lui demande de lui fournir son appréciation sur cette proposition.

Texte de la réponse

Les services de la ministre de l'emploi et de la solidarité suivent les dossiers concernant les créations d'ordre professionnel avec une particulière attention. Un consensus paraît cependant nécessaire au ministre de l'emploi et de la solidarité sur une telle question, qui divise aujourd'hui à l'évidence les professionnels exerçant à titre libéral et les professionnels salariés, notamment hospitaliers.

Données clés

Auteur : [M. Alain Vidalies](#)

Circonscription : Landes (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4075

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 1997, page 3261

Réponse publiée le : 27 octobre 1997, page 3734